

Les semestres de motivation: un programme contre le chômage des jeunes

Pour une société active telle que la nôtre en Suisse, le chômage des jeunes est un problème grave puisque de la formation et de l'activité professionnelle dépendent des facteurs importants comme la qualification, la rémunération et l'influence sociale. C'est pour cela qu'ils existent différentes mesures d'insertion des jeunes dans le monde du travail. L'assurance-chômage a pris une mesure de ce type avec le semestre de motivation (semo). Celui-ci a pour but de motiver de jeunes chômeurs et leur permettre de se réinsérer dans le marché du travail (si possible à travers une formation). Le taux de réussite avoisine les 60% dans les années 1999–2002.



Les semestres de motivation, offerts depuis 1996, sont des programmes spéciaux d'occupation qui soutiennent les jeunes dans leur orientation professionnelle. Prenant la forme d'entreprises sociales, ils permettent aux jeunes de bénéficier d'un suivi individuel ainsi que d'une formation et d'une expérience pratique. Photo: Keystone

Des semestres de motivation existent en Suisse depuis 1996. Cette mesure s'adresse aux jeunes qui ont terminé ou suspendu leur scolarité obligatoire, ou encore qui ont interrompu leur apprentissage ou leur formation, soit des jeunes qui n'ont pas encore de projet pour leur avenir professionnel. L'année dernière, le seco a mené une enquête auprès des cantons pour s'informer sur l'évolution des semestres de motivation pendant les quatre dernières années. Le rapport qui en est résulté (voir *encadré 1*) traite, dans un premier volet, du chômage des jeunes en général, ses origines et conséquences ainsi que les solutions recherchées en Suisse et à l'étranger pour maîtriser ce phénomène. Le deuxième volet est consacré aux

résultats de l'enquête susmentionnée avant d'exposer, dans un troisième volet, quelques exemples de cas de participants aux semestres de motivation.

Le chômage des jeunes

Les causes les plus importantes du chômage des jeunes sont des facteurs de risques individuels, par exemple le degré de formation, la nationalité, des difficultés personnelles ou familiales ainsi que des problèmes de dépendance. À cela, il faut ajouter le rôle joué par les facteurs psychologiques et ceux relevant de la politique sociale au sens large, si bien que les jeunes doivent être mis au groupe des personnes particulièrement en péril.

Les conséquences du chômage des jeunes sont très variées. Les problèmes suivants peuvent, en particulier, apparaître:

- sentiment d'inutilité;
- perte de motivation dans la recherche d'un emploi;
- dépression, angoisses, perte de l'estime de soi et de sa propre valeur;
- perte d'autonomie (dépendance financière);
- tensions familiales;
- isolation sociale.

Encadré 1

Semestres de Motivation (semo). Rapport 1999–2002

Cet article résume le rapport fait par le Secrétariat d'État à l'économie (seco) sur l'évolution des semestres de motivation dans les années 1999–2002.

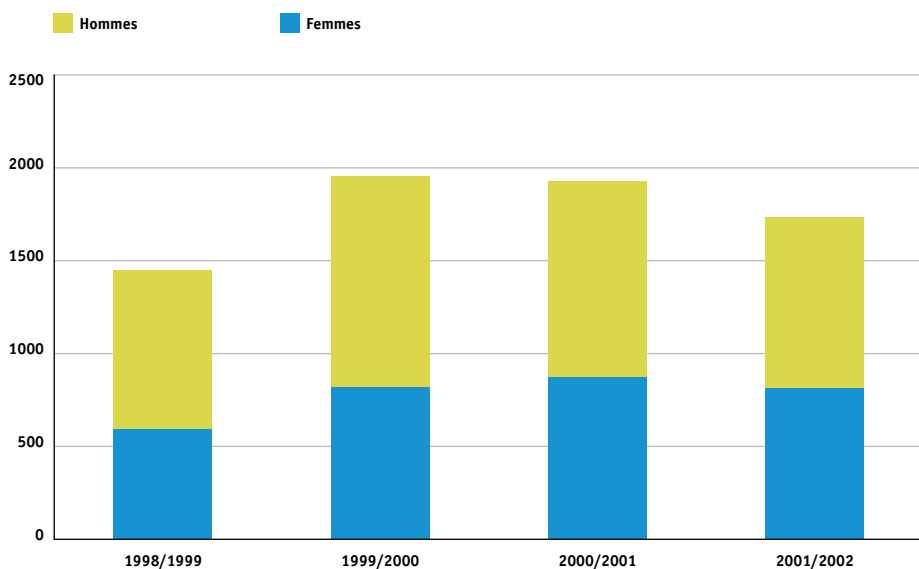
Le rapport se trouve sur Internet sous www.espace-emploi.ch, rubrique «Au chômage, que faire?», sous-rubrique «La réinsertion» et «semestres de motivation».



Markus Weber
Collaborateur scientifique, secteur Mesures du marché du travail, Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), Berne

Graphique 1

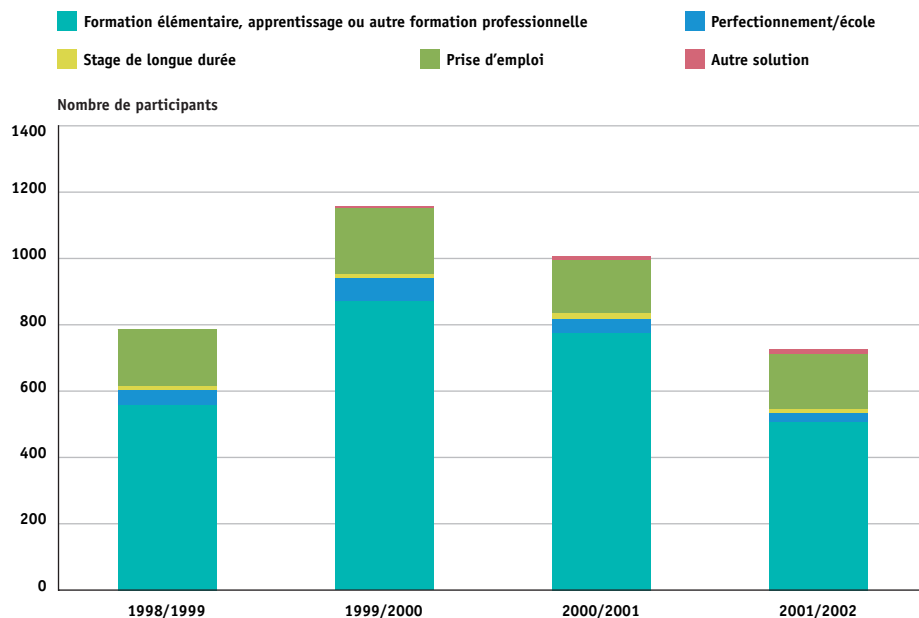
Nombre de participants aux semestres de motivation par an, 1998/1999–2001/2002



Source: seco / La Vie économique

Graphique 2

Débouchés à l'issue du semestre de motivation, 1998/1999–2001/2002



Source: seco / La Vie économique

En dehors des conséquences individuelles, le chômage des jeunes a également un impact sur la société. Non seulement les jeunes n'aident pas les institutions sociales dans leur existence, mais ils leur imposent de plus en plus de frais. Ils représentent également une perte en capital humain (perte du savoir-faire comme des investissements en formation et perfectionnement), celle-ci étant en partie irréversible. En même temps, si la consommation des jeunes chômeurs diminue, la criminalité ainsi que la tentation de l'extrême-droite tend à augmenter.

Pourquoi des semestres de motivation?

Les semestres de motivation (semo) sont des programmes d'occupation spéciale de l'assurance-chômage (AC). Ils s'adressent aux jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire et qui n'ont pas encore trouvé de place d'apprentissage ou qui ont dû interrompre leur apprentissage ou leur formation. Il s'agit donc de jeunes qui n'ont pas une idée claire de leur avenir professionnel.

Les programmes se déroulent sous forme d'entreprises sociales et permettent aux jeunes de bénéficier d'un suivi individuel ainsi que d'une formation et d'une expérience pratique. Les jeunes peuvent se familiariser avec les différents aspects de la vie professionnelle, ce qui leur facilite l'entrée dans la vie active – si possible après un apprentissage. Les jeunes apprennent à respecter certaines règles et acquièrent des compétences sociales grâce au travail d'équipe. La chance leur est offerte de pouvoir combler les lacunes au niveau de leur formation (les jeunes étrangers auront par exemple l'occasion de parfaire leurs connaissances de la langue du pays) qui les empêchent de réaliser leur vœu professionnel. Le semestre de motivation dure habituellement six mois. L'assurance-chômage verse aux participants une allocation mensuelle de 450 francs sous la forme d'indemnités journalières. Cette allocation correspond à un salaire d'apprenti de première année.

Comparaison avec l'étranger

Une comparaison des semestres de motivation avec les mesures destinées à combattre le chômage des jeunes dans quelques pays européens montre que l'Allemagne et les Pays-Bas offrent des programmes semblables à ceux qui existent en Suisse, même s'ils vont plus loin (par exemple subvention de l'emploi). La France suit une autre voie, principalement en accordant des avantages financiers aux employeurs qui engagent et forment des jeunes.

Résultats d'une enquête

En été 2002, le seco a fait une enquête auprès des cantons¹ sur les semestres de motivation des années 1999–2002, soit pour les années scolaires 1998/99–2001/02. Bien que le sondage ait parfois mis en évidence des différences considérables entre cantons, on peut cependant en tirer quelques enseignements généraux:

- 1735 jeunes ont participé aux semestres de motivation durant l'année scolaire 2001/02. Sur toute la durée (1999–2002), le nombre était de 7068 jeunes. La proportion de femmes est en constante augmentation et a atteint 47% en 2002 (voir *graphique 1*);
- la proportion de participants étrangers aux semo était d'environ 50% en 2002. Le nombre des Suisses dans les semo a toutefois fortement augmenté (de 36% en 1999 à 50% en 2002). Dans beaucoup de semestres de motivation, le groupe de participants étrangers a changé: il y a davantage de jeunes étrangers qui ont fait une grande partie ou toute leur scolarité en Suisse, et qui participent aux semestres de motivation. Par conséquent, des problèmes de langues s'effacent;
- la plupart des participants ont entre 16 et 18 ans (env. 60%), 30% environ ont entre 18 et 20 ans. Cette proportion est restée relativement stable durant toute la période considérée;
- les participants avec une formation de base sont restés minoritaires, tout en augmentant de 10% (1999) à 19% (2002);
- la collaboration interinstitutionnelle (CII) signifie que des différentes institutions, comme l'AC, l'AI, l'orientation professionnelle et l'aide sociale, procèdent de façon coordonnée pour, ensemble, transformer en réalité l'objectif de réinsertion. Le sondage montre clairement que le CII qui a commencé en 2000 se trouve dans sa phase d'organisation. Toujours est-il que 15% des participants aux semo n'étaient pas passés par un Office régional de placement (ORP) en 2002. Les semo étaient, par contre, toujours financés dans leur quasi-totalité par l'assurance-chômage en 2002;
- les abandons au cours de programme ont augmenté pendant les quatre dernières années (de 7 à 19%);
- le but des semestres de motivation est d'intégrer les jeunes sans activité dans le marché du travail, par une formation professionnelle, une école supérieure ou une formation continue. Les participants qui ont trouvé un emploi (sans formation) ne comptent donc pas dans le taux de réussite. Ce dernier était d'environ 60% pour toute la période, ce qui est très élevé par rapport aux autres mesures du marché de travail (voir *graphique 2*);

- pour toute la période étudiée, la durée moyenne de participation à un semestre de motivation se monte à 152 jours. Elle a augmenté les deux dernières années (162 jours en 2002).

Conclusions

Le rapport montre que les semestres de motivation sont des mesures couronnées de succès qui correspondent à un important besoin – surtout dans les époques où manquent les places d'apprentissage, de chômage relativement élevé et d'incertitude des jeunes en route vers le monde du travail. Il est toutefois important que la stratégie des semestres de motivation réponde à de nouveaux défis. Mentionnons dans cette catégorie la collaboration interinstitutionnelle qui doit se développer ou les adaptations des différentes lois (révision de la Laci², accords bilatéraux Suisse-UE).

Le taux croissant d'abandons est également inquiétant. Il nous laisse supposer qu'un nombre toujours plus important de jeunes sont placés dans un semestre de motivation alors que leurs problèmes sont d'ordre personnel (par exemple des problèmes de dépendance). Il est également frappant de constater que les jeunes femmes au chômage sont moins intéressées à participer que les jeunes chômeurs. Pour que le semestre de motivation soit une mesure contre le chômage des jeunes aussi efficace dans le futur, il doit s'adapter constamment aux nouvelles exigences. ■

1 Les semestres de motivation ne se sont pas tenus dans tous les cantons. Quelques cantons offrent d'autres mesures ou n'ont pas assez de jeunes chômeurs pour organiser un semo.

2 La révision de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage, Laci) est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2003.